

PLAN “DEDOUANEZ EN FRANCE”

Mesure 19

Dépasser 95 % des déclarations douanières dédouanées en moins de cinq minutes

Bureau Pilote : CCG

Bureaux associés : D2 – E3

1. Description de la mesure

Fin 2015, le délai moyen d’immobilisation des marchandises était de 4 minutes 38 secondes. À horizon 2018, la douane se fixe un objectif de plus de 95% de déclarations dédouanées en moins de 5 minutes.

2. Indicateurs de suivi

	2016	2017	2018
Délai d’immobilisation des marchandises dédouanées dans la journée			
Part des opérations de dédouanement effectuées en moins de 5 minutes			

Code couleur : En vert : augmentation / en orange : stagnation / en rouge : baisse

3. Éléments d’informations

En 2016, le délai d’immobilisation des marchandises dédouanées dans la journée était de 3 minutes et 23 secondes. La part des opérations de dédouanement effectuées en moins de 5 minutes était de 92,82 %.